

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

Marché local organisé par les Autils



Commémorations du 8 mai



Stage sportif des vacances de printemps



# Sommaire

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE **P4**

ÉVÈNEMENTS **P9**

ACTUALITÉS DE NOS ÉCOLES **P10**

ENVIRONNEMENT **P13**

CULTURE ET PATRIMOINE **P15**

CITOYENNETÉ **P17**

VIE MUNICIPALE **P18**



EvÈnements  
à ne pas manquer :

- ✓ Longueville en musique - 21 et 22 juin - La Chapelle-Réanville
- ✓ Bal du 14 juillet - Place du village de Saint-Pierre d'Outils



KARINE CHÉRENCEY

Chères habitantes, chers habitants,

Avec le printemps, notre commune se pare de toute sa beauté dans son cadre naturel, préservé par le travail de chacun des habitants dans leurs jardins et des employés municipaux pour l'entretien de nos sentes et espaces verts. C'est aussi le début de la saison où, grâce au dynamisme des associations de notre territoire, nous nous retrouvons au cœur de chacun des villages à l'occasion des événements qu'elles organisent. Foires à tout, marchés locaux, événements éco-citoyens, sportifs, extra-scolaires, fêtes des voisins, de la musique ou nationale le 14 juillet, le programme depuis avril et pour les semaines à venir est riche et varié !

La volonté de conserver cette qualité de vie, vecteur d'attractivité pour notre territoire, reste au cœur de nos préoccupations municipales. Elle s'exprime par les orientations décidées dans notre budget avec un effort particulier pour la préservation de l'environnement (travaux de rénovation énergétique, entretien de nos sources), des infrastructures et du patrimoine de nos 3 villages. Malgré le contexte inflationniste des deux dernières années, nous maintenons nos engagements de maîtrise de l'endettement et de stabilité des taux d'imposition sans rien sacrifier à notre ambition d'avoir une commune solidaire et inclusive notamment en augmentant le budget de notre Centre Communal d'Action Sociale ou en reconduisant le dispositif de cantine à 1 € pour nos enfants scolarisés.

La rentrée scolaire 2024 marquera un changement pour deux de nos villages et plus particulièrement pour Saint-Pierre d'Autils. Suite à la décision de l'Education Nationale de fermer les deux postes à l'école Nina Simone de Saint-Pierre d'Autils, le conseil municipal a voté la modification partielle de la carte scolaire. Dès septembre 2024, tous les élèves de Saint-Pierre d'Autils et pas uniquement les maternelles seront accueillis à l'école Thomas Pesquet de Saint-Just. Le départ des élèves d'un de nos villages est bien évidemment désolant et regrettable mais les réalités démographiques, pédagogiques et l'intérêt des enfants scolarisés prévalent. Les services municipaux, en lien avec les équipes enseignantes et les associations de parents d'élèves œuvrent déjà à la réussite de cette transition.

L'ensemble de l'équipe municipale, élus comme agents, et moi-même, sommes complètement engagés pour que notre commune demeure ce lieu où chacun aime vivre et se retrouver. Je forme le vœu de vous croiser nombreuses et nombreux lors des événements festifs prévus ces prochaines semaines.

*Karine Chérencey  
Maire de La Chapelle-Longueville*

**Notre commune a la chance de bénéficier de nombreuses associations qui l'animent d'activités très variées et ouvertes à tous... Découvrez-les au fil de ces pages !**



## EPGV

L'EPGV vous propose, au Foyer Rural de Saint-Just du lundi au jeudi, des séances de renforcement musculaire, pilates, stretching, yoga, zumba, step.

**N'hésitez pas à vous renseigner au 06 09 31 87 31 ou 06 30 04 35 67**

*« Le sport ne fait pas vivre plus vieux, mais fait vivre plus jeune. »*

### Lundi

18h00 - 18h45 Pilates *Animés par Anne-Laure*  
18h45 - 19h30 Zumba  
19h30 - 20h15 Swiss Ball

### Mardi

14h30 - 15h30 Renforcement musculaire  
*Animés par Hélène*  
15h30 - 16h30 Stretching  
18h30 - 19h15 Renforcement musculaire (à Saint-Pierre d'Autils)  
18h30 - 20h30 Country  
*Avec Colette et Marie-Jo*

### Mercredi

10h15 - 11h00 Renforcement musculaire  
*Animés par Hélène*  
11h00 - 11h45 Stretching  
17h45 - 18h45 Step/ L.I.A.  
*Animés par Ouriel*  
18h45 - 19h30 Renforcement musculaire  
19h30 - 20h15 Stretching, relaxation

### Yoga :

18h45 - 20h00 : cours débutant, le lundi à Saint-Pierre d'Autils  
17h15 - 18h30 ou 18h45 - 20h00 : cours confirmé, le jeudi à Saint-Just



## ARIA

Association pour la **R**éflexion, l'**I**nformation et l'**A**nimation sur la vie des villages en milieu rural

### Événements Festifs à ne pas manquer !

**2 juin :**



Préparez vos chaussures de marche pour une randonnée en famille ! Après l'effort, le réconfort : un déjeuner partagé pour des moments chaleureux et conviviaux.

**8 juin :**



Plongez dans l'aventure au parc animalier de CERZA ! Départ en autocar à 8 heures pour une journée palpitante parmi les merveilles de la faune africaine. Lions majestueux, girafes élégantes, et bien d'autres vous attendent dans ce paradis animalier sur 60 hectares !

**23 juin :**



Aimez-vous l'aventure aquatique ? Alors rejoignez-nous pour une sortie en canoë kayak le long de la magnifique rivière Eure. Une demi-journée remplie d'émotions fortes vous attend, suivie d'un déjeuner partagé en communauté à Ecardenville sur Eure.

**25 août :**



C'est l'événement à ne pas manquer ! Notre Foire à Tout revient en force cette année après avoir accueilli plus de 1000 visiteurs et 400 exposants en 2023.

Préparez-vous pour une journée de découvertes, de rencontres et de plaisir !

**Pour plus d'informations et pour vous inscrire à l'un de ces événements, contactez-nous dès maintenant :**

**Visitez notre site web : [aria-lcr.fr](http://aria-lcr.fr)**

**Envoyez-nous un e-mail à : [arialcr27@gmail.com](mailto:arialcr27@gmail.com)**

**Appelez-nous au : 06 45 26 27 08 ou 06 42 24 60 56**

*Rejoignez-nous pour des moments inoubliables et des souvenirs à partager !*



LE CLUB DE L'AMITIÉ

## CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié est heureux d'accueillir les retraités, préretraités et les personnes en disponibilité de travail.

Les rencontres se font le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois ( sauf jours fériés ) de septembre à juin à la salle des mariages de La Chapelle-Réanville à partir de 14h. Nous proposons des jeux de société qui sont suivis d'un goûter.

Le club est ouvert aux habitants de la commune mais aussi aux non-résidents. Venez passer un moment convivial .

**Pour tout renseignement concernant le club de l'amitié et ses activités contactez la présidente Nadine Lefebvre au 02 32 52 66 96.**



## LES AUTILS

Les événements s'enchaînent à Saint-Pierre d'Autils mais ne se ressemblent pas...

### Petit retour en arrière :

Le 16 avril, une vingtaine d'enfants sont venus participer à l'atelier créatif de Pâques laissant parler leur imagination. Le lendemain, un petit groupe d'aventuriers est parti à la découverte de l'univers des jeux de rôle, et vous savez quoi ? Ils ont adoré et vont continuer leurs quêtes sur des dates à définir ! Une vente de chocolat de Pâques a été organisée via Initiatives.

Cette année encore, nous avons tenu à soutenir l'école dans le financement d'une partie du voyage scolaire avec une vente de bulbes de printemps, une tombola et des ventes de gâteaux à la sortie de l'école.

Le 6 avril, nous avons organisé notre premier marché local sur la place avec 27 exposants, des food-trucks, des animations et ateliers, des musiciens ainsi qu'une chasse aux œufs pour les enfants, dans un magnifique décor imaginé et réalisé entièrement par l'équipe déco des Autils. Un vrai moment de partage. Et même la météo était au rendez-vous.

### Maintenant, projetons-nous :

Le 1er juin aura lieu La fête des voisins (ouverte aux voisins d'à côté et aux voisins de plus loin avec grand plaisir) avec une après-midi animée par le SMV (club de handball Saint-Marcel/Vernon) ainsi que d'autres animations. Le soir, ce sera un pique-nique géant avec un DJ. Préparez vos tapis de pique-nique et venez ambiancer la piste de danse !

Le 23 juin, La "Foire des Autils" : une nouvelle version de la foire à tout est en réflexion. Pour l'organiser nous avons besoin de nombreux bénévoles. Nous comptons sur vous !

En septembre, nous profiterons de la "journée du patrimoine" pour vous faire découvrir Saint-Pierre d'Autils différemment. Pour cela, une chasse aux trésors est en cours de réflexion. Avis aux anciens pour nous aider à la construire et ainsi transmettre son histoire.

Depuis quelque temps déjà, Les Autils animent le cœur du village en tant qu'association de loisirs ouverte à tous. Nous tenions à aider chaque année les projets de l'école autant que nous le pouvions. Vous n'êtes pas sans savoir que l'école sera transférée à Saint-Just à la rentrée. Néanmoins, Les Autils resteront, toujours aussi motivés pour animer et proposer de nouvelles actions et événements pour tous.

**Si vous avez envie de participer à cette belle aventure et nous aider en tant que bénévoles, faites nous un mail ou flashez le QRCode**

**Lesautils27@gmail.com**

**f : Association Les Autils**

**@ : association\_les\_autils** les élus.



ASSOCIATION\_LES\_AUTILS



## CEVE

**Nous assurons le suivi de problèmes environnementaux touchant notre territoire. En voici quelques nouvelles :**

### Pollution aux PFAS de sources de la commune :

- > En avril, la presse nationale a consacré de nombreux articles et reportages à ces « polluants éternels », à l'occasion de l'examen d'une proposition de loi à l'Assemblée Nationale visant à en interdire l'usage. Nous suivons ce problème depuis plusieurs années. Le 21 février dernier, plus de 80 personnes ont assisté à notre réunion publique pour en savoir plus : la toxicité et la persistance des polluants, les causes et l'étendue de la pollution sur notre territoire, les prochaines étapes... Retrouvez l'essentiel des informations partagées sur notre site internet !
- > Nous rappelons que l'Agence Régionale de Santé a interdit tous les usages de l'eau de la source Chevriers de Saint-Just du fait des très forts taux de contamination : merci de respecter les panneaux vous en informant.

### Quelles nouvelles de « l'Ecoparc » du SETOM ?

- > L'activité d'enfouissement de déchets a pris fin en 2021. Les casiers où ils étaient déversés sont recouverts. Mais ils continuent malgré tout à dégager des biogaz, en principe traités mais des failles peuvent subsister. D'où une surveillance attentive du site à laquelle nous prenons une part active : les alertes que nous transmettons à l'exploitant et à la Direction Régionale de l'Environnement sont suivies d'actions.
- > Vous pouvez nous y aider, en nous signalant les odeurs « anormales » par exemple (mail ou page contact de notre site internet). Merci d'avance !

### Dépôts sauvages de déchets :

- > Les associations peuvent aider à la prévention, aux signalements, aux ramassages ponctuels, ... : nous en discutons régulièrement avec les élus.
- > Nous vous invitons à utiliser l'application "Sentinelles de la Nature" de France Nature Environnement : l'enregistrement de vos alertes devrait permettre des actions plus ciblées et efficaces.

**Pour en savoir plus : nos actions et nos rendez-vous : [www.associationceve.org](http://www.associationceve.org)**

**Pour nous contacter : vos alertes, vos idées, vos questions : [association.ceve@gmail.com](mailto:association.ceve@gmail.com).**



## TEAM EUR'EUSE

### La Team Eur'euse qu'est ce que c'est ?

C'est une association qui réunit des coureurs de tous niveaux dans la bonne humeur et la bienveillance. Chacun est libre de proposer un horaire et un parcours sur le groupe des adhérents, les personnes motivées fixent un point de rdv et c'est parti !

Les départs se font principalement de Vernon, Saint-Marcel et La Chapelle-Longueville mais des déplacements ponctuels à Poses, aux Andelys ... sont également organisés.

La cotisation est peu coûteuse (20€ pour la saison 2023-2024) et comprend une licence FNSMR et une assurance.

L'objectif est de profiter de l'émulation du groupe, sans pression. N'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre, essais possibles.

**[teameureuse@gmail.com](mailto:teameureuse@gmail.com)**

**06 24 80 64 12**

**Facebook et instagram Teameureuse**





## CLUB COUNTRY

### Initiation et Démonstration Danse Country à Saint-Just

Le club de country "Les Happy Dancers" vous invite à une porte ouverte afin de de connaître notre club et découvrir la Danse Country le samedi 15 juin de 14h30 à 17h au foyer rural de Saint-Just. Un pot de l'amitié vous sera proposé afin de clore cet après-midi.

**Pour plus d'informations : 06 85 58 47 88**



## LES PETITS LOUIS D'ARAGON

### Bienveillance, partage et convivialité : les clés de notre engagement

L'équipe LPLA se compose de multiples personnalités ! Que vous ayez un grain de folie ou un sérieux à toute épreuve, n'hésitez pas à nous rejoindre!

Le sport, cette pratique qui rapproche et se partage : sportifs aguerris ou sportifs du dimanche, tous se côtoient lors des cours organisés par LPLA.

### Aujourd'hui coup de projecteur sur deux de nos intervenants :

La rayonnante Daphné DU SERRE TELMON, éducatrice sportive, prend soin, tous les mardis, de nos corps mais aussi de notre bonne humeur. Son investissement et sa joie de vivre ont d'ailleurs dépassé le cadre des cours du mardi pour s'inscrire dans un partenariat avec l'école Louis Aragon où elle a pu transmettre sa bonne humeur de la PS au CE1.

L'engagé Freddy PAILLARD, coach sportif, nous a concocté une séance de cross training familial en octobre dernier. Un événement plébiscité qui a fait son grand retour ce 25 mai.

Mais l'investissement de Freddy ne s'arrête pas là ! Il est également intervenu auprès des élèves de CM1/CM2 de l'école Louis Aragon, en collaboration avec SMK, autour de la thématique « les valeurs des arts martiaux ».

### Des espaces pour se retrouver et se rencontrer

Suite au succès de la première édition en novembre dernier, « Range ta chambre » a fait son retour au printemps ! On a tout gardé : la bonne humeur, la convivialité, la gourmandise (Sandrine était là pour nous régaler à nouveau)! Avec le retour des beaux jours et une liste d'attente fournie suite à la dernière édition, les exposants ont pu s'installer en extérieur en plus des places prévues dans la salle.

Vous débordez de vêtements d'enfants, de jouets ou de matériel de puériculture ? Surveillez notre communication car « Range ta chambre » reviendra à l'automne 2024 !

  : lpla.asso

**[lpla.asso@gmail.com](mailto:lpla.asso@gmail.com)**

## IN CAILLOUTIN VERITAS



*« La Fête du Cailloutin »,  
2 juin 2024, 3<sup>ème</sup> édition*

Participez à cette fête de village annuelle organisée par l'association In Cailloutin Veritas.

Une journée de rencontres, d'échanges, de convivialité, agrémentée par la musique, les arts et la gourmandise.

Le 2 juin de 11h00 à 17h00 sur la place du village de Saint-Pierre d'Autils

### Au programme de ce millésime 2024 :

- 11h00 : Conférence sur nos vignobles
- A partir de 12h30 : Déjeuner sur la place (tables, bancs, barnum fournis) : Barbecue, frites, fromages, boissons, gâteaux ... formule à 13 euros
- Animation musicale sur la place
- Découverte du Cailloutin d'Autils 2023
- Promenade à poney
- Atelier artistique pour petits et grands : création d'une œuvre commune composée de carreaux sur le thème de la vigne
- 15h30 : Procession vers la vigne étrusque et assemblage durable de la mosaïque collective
- Pot de l'amitié au coté de la déesse Pétrusia

Renseignements par mail à [in.cailloutin.veritas@gmail.com](mailto:in.cailloutin.veritas@gmail.com) et sur le site [incailloutinveritas.fr](http://incailloutinveritas.fr)



## STAGE SPORTIF FÉVRIER 2024

Le premier stage sportif pendant cette période de vacances a été un véritable succès. Devant l'enthousiasme suscité par ces événements, la municipalité a décidé d'ajouter un créneau supplémentaire.

Résultat : toujours autant de succès avec 48 participants pour 48 places disponibles !

Le programme du stage comprend de l'athlétisme, de la gymnastique, des jeux d'opposition, des jeux collectifs, et bien plus encore. Ces disciplines sont encadrées par les éducateurs sportifs habituels, Christopher Lenoury et Daniel Trinta, assistés par deux animateurs, Salah El Alaoui et Jade Le Duc.

Les enfants ont eu l'honneur de recevoir la visite de Mme Chérencey, la maire, et de Madame Lebel, l'adjointe à l'enfance. Un grand merci à elles pour leur présence.



## STAGE SPORTIF AVRIL 2024

Pour ce septième stage sportif, qui s'est déroulé sur les installations de Louis Aragon à La Chapelle-Réanville, l'affluence était légèrement en baisse.

Malgré cela, l'enthousiasme pour la pratique sportive a prédominé tout au long de la semaine.

**Une petite nouveauté : un stage en juillet ! On vous donne rendez-vous du 8 au 12 juillet.**



## A La Chapelle-Longueville, l'année est rythmée par des fêtes et des évènements collectifs... Retour en images sur les plus récents !

### ✓ 14 avril - Berges propres

Le dimanche 14 avril, une vingtaine de personnes s'est mobilisée pour l'opération de nettoyage des bords de Seine.

Cette action, organisée en partenariat avec l'association de pêche "Le gardon vernonnais", le SETOM et la municipalité, a été l'occasion d'un moment convivial et citoyen. « C'est l'occasion d'unir nos forces pour préserver et embellir notre patrimoine naturel » confirme ainsi Karl Garin, membre de l'association et habitant de la commune.

Petit café en main, les volontaires font rapidement connaissance et bénéficient des explications de Clélia, l'animatrice du SETOM, concernant le tri et le recyclage de nos déchets. Même si nous sommes tous sensibilisés au tri, la précipitation ou le doute nous font faire quelques erreurs et un petit rappel des bons gestes n'est jamais inutile.

C'est donc muni de gants, de sacs et de pinces et le regard attentif que le petit groupe intergénérationnel s'élance dans sa mission de ramassage des déchets sur les 14 kilomètres de rives de la commune. Il n'y a pas d'âge en effet pour se sentir concerné par une action citoyenne, et l'enthousiasme de la jeune Alicia, en classe de CE1 dans une commune voisine, galvanise la troupe.

En fin de matinée, la benne du camion est remplie de bouteilles en verre, de sachets plastiques, de matelas, de ferraille, d'un tabouret, d'un vélo d'enfant... qui viennent confirmer l'utilité de la mobilisation.

Ce fut également l'occasion de rencontrer Martial, le garde barrière et de partager avec lui nos craintes concernant les restrictions des horaires d'ouverture du passage à niveau. Pêcheurs, bateliers, coureurs, promeneurs, pompiers... nous sommes nombreux à utiliser cet accès pour nous rendre en bord de Seine et à considérer essentiel le maintien des amplitudes d'ouverture.



### ✓ 19 avril - Parlons des femmes ?

Vendredi 19 avril, 20 heures, cantine de l'école Nina Simone, auditoire en arc de cercle, lumière tamisée, elles sont deux : Agnès Heidmann et Marie Lecollaire.



Autour de textes choisis, elles nous font voyager à travers les siècles et les pays pour nous faire entendre les voix qui parlent des femmes. Toutes les voix : les combattives, les misogynes, les élogieuses, les révoltées, les narquoises, les enjouées... Nos deux lectrices emmènent leur public dans un tourbillon d'émotions ponctué de chansons qu'Agnès interprète quelquefois elle-même. Puis les discussions se prolongent autour de portraits de femmes qui ont marqué l'histoire dans différents domaines : scientifique, politique, sportif... L'assemblée est conquise ! On parle de quoi la prochaine fois ?

*À ne pas manquer!*

### Concert-événement Popot'Art à la Chapelle-Longueville!

Trois enfants du pays, artistes musiciens aux parcours exceptionnels, se produisent pour la première fois ensemble sur scène.



Membres de groupes renommés comme Celtica, la Rue Kétanou ou encore Dirty Linen, ces amis de longue date, aux styles musicaux multiples, partageront avec nous un grand moment de fête où chansons françaises, irlandaises, musette et poésie se mêleront sous le signe de la fraternité. Jean-François Capela: batterie et percussions - Simon Mac Donnell: chant, guitare et flûtes - Florent Vintrigner : chant, accordéon.

Rendez-vous le dimanche 30 juin à la salle des fêtes de la Chapelle-Réanville, Concert à 17h - Accueil amical par l'association Popot'Art à partir de 16h15.

Réservation indispensable sur:  
[popotart\\_association@outlook.com](mailto:popotart_association@outlook.com)

**314 enfants fréquentent les 3 écoles de notre commune...  
et il s'en passe des choses derrière la porte de la classe !  
Chaque école nous partage ici ses moments forts de l'année scolaire.**

### Ecole Thomas Pesquet



*Le vendredi 15 mars, nous sommes allés au spectacle « Gretel, Hansel et les autres » au théâtre Philippe Auguste.*

Ce spectacle était composé de différentes façons : des marionnettes, des comédiens et de l'animation sur des écrans. Ça racontait l'histoire d'Hansel et Gretel qui étaient partis dans la forêt sans prévenir leurs parents. Ils voulaient résoudre le mystère de la nourriture : les gens ne se nourrissaient plus que de gélules car ils ont perdu le goût. Hansel et Gretel rencontrent une sorcière, qui ne veut pas disparaître avec la forêt. Les enfants doivent donc faire venir le village : la sorcière a envoyé des invitations. Hansel, Gretel et la sorcière préparent un banquet. Grâce à l'odeur, les villageois retrouvent les enfants, et le goût ! On a bien aimé ce spectacle car c'était drôle. L'histoire était originale et on a bien aimé que ce soit un mélange de marionnettes et de théâtre.

*La classe de CP-CM1 Thomas Pesquet*



*Les enfants ont réalisé  
diverses créations*



*Activité sportive à Nina  
Simone, animée par Daniel  
Trinta, sur le temps du midi.*

## LES ACCUEILS PERISCOLAIRES DE LA COMMUNE

Grâce aux animateurs périscolaires des trois écoles, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités variées à différents moments de la journée : le matin (avant la classe), le midi (avant et/ou après la cantine) et l'après-midi (après l'école). Ces activités ont eu lieu de janvier à avril.



### L'école Louis Aragon anime quelques projets :

#### Autour de la lecture :

L'intervention de bénévoles de l'association « Lire et faire lire » continue au sein de l'école, pour 4 classes. Merci beaucoup à eux.

#### Autour du théâtre et de la poésie :

Nos thèmes culturels cette année sont : **le théâtre et la poésie**. Grâce au budget culturel alloué par la municipalité, nous avons bénéficié de l'intervention de Mme Sacotte professeur théâtre de « trouve ton J-eu ». Les 7 classes ont ainsi pu profiter, chacune, de 3 ateliers de 30 à 45 min, durant lesquels les élèves ont pu découvrir l'importance du souffle, des mises en situation et les rôles de spectateur et d'acteur. Le 15 mars tous les CE2, CM1 et CM2 de l'école sont allés voir un spectacle « Gretel, Hansel et les autres ». Les élèves des classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP continuent la chorale, les ateliers « bien-être » et théâtre avec leurs enseignantes, le vendredi après-midi. En mai, la compagnie « les rêves indociles » viendra parler de poésie aux enfants.

#### Autour de la citoyenneté et du bien-être :

Les élèves de la classe de CE2/CM1 ont visité l'ancienne mairie de La Chapelle-Réanville avec M. Jouachim, Conseiller délégué et Mme Chérencey, la Maire de la Commune.

L'OCCE intervient tout au long de l'année dans des ateliers collaboratifs et de bien-être.

Le vendredi 22 mars, c'était la Journée mondiale du sommeil – tous en pyjama ! Afin de sensibiliser les enfants à l'importance du sommeil, ils ont été invités à enfiler un pyjama durant toute la journée. L'équipe éducative a aussi joué le jeu.

#### Autour du sport :

Les élèves des 4 classes PS/MS, MS/GS, GS/CP et CP/CE1, ont participé à une séquence (5 séances par classe) de **danse** (échauffement zumba) avec Daphné COFFINIER.

Les élèves des 3 classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont repris le **hand** avec le SMV une fois par semaine, et vont suivre une séquence (8 séances par classe) de **volley-ball** avec « Espace Volley Vernon St Marcel » (EVVSM).

La classe de CM1/CM2 a suivi une séquence (6 séances) de **Karaté** avec l'association « KWA », dont vous trouverez un article détaillé à la suite.

L'école, en collaboration avec la municipalité, a monté un projet « notre école faisons-la ensemble ». Nous avons obtenu des subventions pour financer du matériel (rack à vélo, achat de draisienne et de vélos...). De plus, la municipalité va financer l'intervention de l'association « VCV » afin de valider le « savoir rouler » de tous les élèves de CM1 et CM2. Toutes les classes vont réaliser une séquence vélo (8 séances) à partir du mois de mai avec Daniel TRINTA.

Toutes les activités sportives sont financées par la municipalité à travers notre budget sport et culture.

#### Autour des festivités :

Les familles ont pu découvrir les réalisations des élèves, **le jeudi 21 mars**, lors d'une nouvelle édition de « la grande lessive », sur le thème des bulles.

Les élèves de maternelle ont participé à une chasse aux œufs de Pâques, le jeudi 28 mars.

**Fin mars, début avril**, « Les talents de la maternelle » : les parents des élèves de maternelle, ont pu animer des ateliers en classe, afin de découvrir l'univers de l'école maternelle.

Et **le 19 avril**, le carnaval a eu lieu ainsi que le « Carnavaboom » organisé par l'association « les petits Louis d'Aragon ».

Une après-midi Kayak est prévue, pour les CM2 **le 24 juin**.

La sortie de fin d'année est programmée **le jeudi 4 juillet** pour tous les élèves et la journée festive sera organisée par l'association « les petits Louis d'Aragon » **le 5 juillet**.

Les trois écoles de La Chapelle-Longueville vont se rencontrer à l'occasion d'Olympiades, au City Stade, **le mardi 25 juin**.





### *"Antique journée moyenâgeuse" aux musées de Rouen*

Judi 21 décembre 2023, toute l'école est partie à Rouen visiter des musées. Nous avons commencé par le musée des Beaux-Arts, où nous avons parlé de la mythologie gréco-latine via des œuvres diverses (peintures, sculptures, ...etc.), puis nous avons terminé par un atelier artistique sur les héros de la mythologie et les 12 travaux d'Hercule. L'après-midi, nous sommes allés visiter le musée des Antiquités, où nous avons pu observer des mosaïques, des vases et objets antiques et aussi de l'art héraldique. Ensuite, nous avons créé nos propres blasons en respectant certaines règles.

### *Les chemins de la découverte*

Le 16 février 2024, nous sommes allés observer les oiseaux avec toute l'école et Camille et Alexandre en bord de Seine. Ils nous ont ramené des jumelles et des longues-vues. Nous avons fait des petits jeux où on devait retrouver des oiseaux sur des fiches cachées sur le chemin. Nous avons pu voir plein d'oiseaux (cygne, poule d'eau, pie, canard, faucon crécerelle, buse, grande aigrette, grand cormoran, etc.) et nous avons même pu observer un ragondin ainsi que les cratères de la Lune à la longue-vue.



### *Devoir de Mémoire*

Nous avons travaillé avec tous les élèves de l'école sur la Seconde Guerre mondiale avec M. Jouachim le 9 avril 2024. Il y avait une exposition dans la cantine sur le Débarquement et la Libération. Nous avons appris pourquoi et comment la guerre s'est déroulée et nous avons fait des liens avec les conséquences de la fin de la "Der des Ders" pour comprendre comment cette horrible guerre a pu se produire. Nous avons chanté Le Chant des Partisans pour rendre hommage aux Résistants.



### *Voyage scolaire du 5 au 9 juin 2023, classe des CMI-CM2*

**La Guéroulde - Association La Source ([lasourcegarouste.fr](http://lasourcegarouste.fr))**

Ateliers, résidence d'artistes, expositions ; toute l'année, il y en a pour tous les publics et tous les goûts !

Voyage en résidence d'artistes au sein du parc arboré de la Poultière, qui s'étend sur 2 hectares, comprenant des plans d'eau protégés et de grands espaces se prêtant aux ateliers de Land art et aux activités de plein air.

**Avec la participation de :**

APEER de Tilly – élèves et adultes de l'IME

Christelle Bodier – Référente scolaire coordinatrice du projet

Ludivine Ledoux – artiste

**Partenaires financiers :**

Mairie de La Chapelle-Longueville

Département

Association Les Autils



*Le vendredi 19 avril 2024 a été inauguré le mobile  
qui a été réalisé lors de ce Voyage scolaire.*

**Cours d'eau, espaces boisés, prairies, paysages variés, notre commune a un cadre naturel varié et privilégié. Mieux le connaître, mieux le préserver... à nous de jouer !**

## DES ORCHIDÉES DANS NOS VILLAGES

Les orchidées ne se trouvent pas que dans les pays tropicaux ou dans les serres des jardinerie ! Nous pouvons admirer de nombreuses orchidées sauvages dans notre région.

Si vous regardez bien, vous aurez le plaisir d'admirer ces très belles fleurs élégantes et délicates dans nos prairies, sur les bords des routes, parfois dans votre jardin ; elles sont bien visibles en mai, juin, juillet. Ce sont des espèces protégées, à ne pas cueillir ou déterrer ! N'hésitez pas à les regarder de près : leurs fleurs, à trois pétales, sont pleines de magnifiques détails.

*Voici une sélection, en photos, de 4 espèces fréquentes dans notre région :*



© Thomas Joille

*Orchis Purpurea*



© Philippe Henné

*Orchis Masculina*



© Claire Peirachon

*Anacamptis-Pyramidalis*



© Michel Beer

*Himantoglossum-Hircinum*

### Le saviez-vous?

La Société française d'orchodophilie - Normandie est une association qui a pour objet de favoriser la connaissance et la protection de la biodiversité en Normandie, et en particulier des orchidées sauvages et de leurs milieux. Informations sur : [sfo-normandie.com](http://sfo-normandie.com)



## LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER)

A l'issue d'une concertation publique en mairie du 15 au 26 avril et en partenariat avec Seine Normandie Agglomération, la commune a délimité les ZAER de la commune lors du conseil municipal du 7 mai.

La limitation du réchauffement de la planète est devenue un enjeu international prioritaire. Les objectifs européens visent la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 50 % d'ici 2030. De façon simple et au niveau local, cela se traduit notamment par une baisse très importante de nos consommations d'énergie et par une augmentation de la part de production des énergies renouvelables.

Pour atteindre ces objectifs, les territoires doivent définir des zones prioritaires pour favoriser l'implantation des entreprises de production d'énergies renouvelables en facilitant les instructions des dossiers par les services de l'Etat et en les faisant bénéficier de conditions économiques avantageuses, notamment pour revendre l'énergie produite aux opérateurs.

Pour La Chapelle-Longueville, les zones qui ont été définies peuvent concerner ces énergies renouvelables : la géothermie de surface, la méthanisation, le photovoltaïque, la filière bois-énergie. Les documents et plans sont consultables sur le site : [lachapellelongueville.fr](http://lachapellelongueville.fr)

Nous avons beaucoup de marge de progression ! Aujourd'hui, pour notre commune, l'énergie renouvelable électrique totale produite à l'année est relativement faible. Cette production provient globalement de la filière photovoltaïque.

### Comparaison production / consommation d'électricité

LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

consomme **13 828 MWh**

et produit **44 MWh** soit un ratio de **0,3%**

EURE

consomme **3 866 617 MWh**

et produit **630 898 MWh** soit un ratio de **16,3%**

## PASSAGE EN LED DES LAMPADAIRES DES TROIS VILLAGES

En 2023 et 2024, le Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), partenaire de la commune, réalise un grand chantier de remplacement des anciennes ampoules des lampadaires par des éclairages LED. Avantage, cet éclairage permet de substantielles économies d'énergie pour la commune.

Plus globalement, le SIEGE réalise de nombreux travaux sur l'ensemble de nos réseaux en assurant la maîtrise d'œuvre des opérations et en prenant en charge financièrement 80% du coût.

### Retour sur les travaux réalisés en 2023 :

- **Sur Saint-Just** - remplacement des lanternes par du LED : Place de l'église, D73 (Rue de la Mairie/Rue Albert Lasne/Rue des côtes), Rue du Potager, Rue Trutin, Rue du Jeu de Sas, Le clos Biron
- **Sur La Chapelle-Réanville** - remplacement des lanternes par du LED : Quartier de la Genevray, Rue du Stade, Rue de l'École
- **Sur Saint-Pierre-d'Autils** : Remplacement des deux poteaux avec lanterne rue aux Vaches; Remplacement des lanternes par du LED Place de l'Église

### En concertation avec le SIEGE, les travaux à venir pour 2024 sont :

- **Sur Saint-Pierre-d'Autils** : Remplacement de deux candélabres + 1 lanterne sur poteau Résidence le Verger (Mestreville); Remplacement de 20 lanternes; Remplacement d'un mât endommagé rue Basse Marâtre; Enfouissement des réseaux d'une partie de la rue de Longueville
- **Sur Saint-Just** : Remplacement d'un mât endommagé rue des Saules ; Enfouissement des réseaux rue du Rocher (opération financée par des fonds privés)

## FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE : DES MÉTHODES NOUVELLES !

Depuis l'été dernier, la toute nouvelle commission « fleurissement » a pris en charge le fleurissement des mairies et de leur environnement proche et l'aménagement ornemental des entrées des 3 villages.

Les conseils des responsables du **lycée Horticole d'Evreux** et du référent environnement du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) nous ont permis de faire des choix de méthodes et de type de plantation. Avec la commission, faisons le tour de nos villages...



Les mairies de Saint-Just et de Saint-Pierre d'Autils vont continuer d'être fleuries avec des massifs pleine terre composés en partie de plantes vivaces et annuelles ; la mairie de La Chapelle-Réanville sera plutôt fleurie avec des jardinières adaptées au lieu, de même que le Monument aux Morts et la place de la Mare.

A Saint-Just, le rond-point de la rue des Saules a été aménagé avec des plantations de 3 arbres fruitiers (offert par SNA), 2 haies de charmilles côté champs, d'une haie basse couverte de plantes grimpantes côté ravine et d'un massif d'arbuste au niveau des panneaux.

A Saint-Pierre d'Autils, l'entrée côté cimetière a été aménagée par une plantation de 10 tilleuls le long de la route départementale ; l'aire des containers à verre va être modifiée et surtout cachée par des plantations de grimpantes ; dans le verger, 3 arbres (offert par Seine Normandie Agglomération) ont été plantés ainsi que deux rangs de vignes du cépage « baco noir » ; une bande fleurie a été semée de plantes endémiques le long de la route ainsi que des sauges coté champ. Un banc va être installé sous les noisetiers et la pelouse sera tondu ras pour y accéder.



A La Chapelle-Réanville, une partie de la butte de terre après le stade a été replantée, la partie centrale simplement nettoyée et le reste a été laissé en zone naturelle ; la tonte se fera en bordure de la route ainsi qu'autour des clôtures des maisons.

Le terrain derrière la salle des fêtes a été replanté en arbustes d'essences locales, le chemin d'accès engazonné et planté en bordures, de charmilles et pommiers : le plateau derrière le cimetière sera planté à l'automne d'arbres locaux.

## MURS EN BAUGE : APPRENONS ENSEMBLE À LES ENTREtenir

### *A retenir !*

Avec le concours de l'association "Maisons Paysannes de France", un atelier participatif pour la réparation des murs en bauges devrait vous être proposé début octobre (samedi 5 - à confirmer).

Il sera ouvert à tous les habitants intéressés par la préservation de notre patrimoine rural. N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous inscrire, au 02.32.52.21.88 ou à [contact@lachapellelongueville.fr](mailto:contact@lachapellelongueville.fr)



## Bibliothèque, patrimoine visible ou plus discret, il y a de quoi nourrir notre curiosité à La Chapelle-Longueville !

### A LA DÉCOUVERTE DE NOS VILLAGES... IL Y A BIENTÔT 90 ANS !

En 1935, un illustre habitant de notre commune, Alphonse-Georges Poulain (1875-1966), faisait paraître son ouvrage : « Autour de la Seine, promenades archéologiques ».



En sa compagnie, le lecteur découvre différents villages autour de Vernon, avec leurs caractéristiques pittoresques, leur patrimoine et leur histoire. Au début de son ouvrage, l'auteur décrit la rive gauche de la Seine, avec Saint-Marcel, Saint-Just et Saint-Pierre-d'Autils. Nous vous proposons un extrait de ce récit descriptif par cet archéologue, historien, peintre, sculpteur et écrivain. Un retour poétique dans un temps ancien, pas si lointain pourtant.

« A partir de Vernon, la Seine s'éloigne rectiligne à travers des prés verts ombragés de saules argentés et de peupliers aux feuilles tremblotantes, que brunit la fumée noire des remorqueurs.

Le coteau de la rive gauche est émaillé de toits rouges semblant surgir au-dessus des masses de verdure. De moelleuses et douces frondaisons aux tons sombres de vert olive en couvrent le sommet. Ce sont les parcs de Montigny, commune de Saint-Marcel, de Saint-Just et les bois de Saint-Pierre-d'Autils. A la base des coteaux, se pressent à la file les maisons de ces trois communes dominées par leurs clochers aux flèches d'ardoises grises.

Cette colline était encore, il y a 35 ans, absolument couverte de vignobles décimés par les maladies cryptogamiques et qui ont complètement disparu. Plantés depuis un temps immémorial, ils ont fait place à des arbres fruitiers très productifs qui font de cette vallée un véritable jardin des Hespérides. En avril et mai, ces pentes se parent d'un manteau immaculé, et de juin en août, les « basquettes » pleines de cerises vermeilles et de prunes violettes prennent le chemin de l'Angleterre et alimentent les marchés de la capitale de notre beau pays de France, ainsi que ceux de deux grandes villes normandes : Rouen et Le Havre.

Au cours de brèves et brumeuses journées de l'automne, les heureux possesseurs de ces terres d'abondance recueillent hâtivement les fruits dorés des pommiers aux troncs tordus, emplissant hangars et celliers.

A mi-côte, de place en place, on aperçoit au creux de faibles dépressions de terrain, des bouquets de hauts peupliers, attestant que là des fontaines sourdent, déversant dans la grande vallée les eaux de l'immense réservoir souterrain du plateau séparant la



rivière d'Eure de la Seine. Autrefois ces sources faisaient mouvoir un nombre respectable de moulins à meules, vaincus par la grande minoterie et le cylindre. »

Texte et illustration extraits de : Alphonse-Georges Poulain, *Des rives de la Seine aux bords de l'Eure et de l'Epte – Autour de Vernon, Promenades archéologiques*, Vernon, Imprimerie moderne, 1935, 137 p.

### Le saviez-vous ?

Alphonse-Georges Poulain a fait bénéficier notre commune de sa science archéologique en étudiant et expliquant les abris sous roches de Mestreville, avec de nombreux témoignages de l'époque Néolithique visibles au musée de Vernon, et l'oppidum de la Côte de Castillon au-dessus du Goulet, utilisé jusqu'au Moyen-Age.

## LE RETOUR D'UN SAVOIR-FAIRE : BOUILLEUR DE CRU



Albéric Rynski d'Argence présente une de ses spécialités :  
Le vinaigre de cidre à l'ail des ours.

Ce jeune passionné Pétrusien explique avec enthousiasme son goût pour les produits du terroir et pour une activité moins répandue : la distillation ambulante. Oui, c'est bien cela : c'est un bouilleur de cru !

Si vous possédez un arbre fruitier,  
la distillation à domicile est possible.

Contact au 06.60.81.90.33

## LA BIBLIOTHÈQUE



✓ Avec la nouvelle année, les nouveautés des auteurs fortement publicisés sont enfin arrivées.. Bussi, Musso, Joël Dickers, entre autres... Et vous attendent à la bibliothèque de votre commune qui se situe à l'étage de la mairie de La Chapelle-Réanville

Cette bibliothèque fait partie du réseau des 7 bibliothèques de "Seine Normandie Agglomération".

*Le saviez-vous?*

*Toutes les inscriptions sont gratuites*

De plus, vous pouvez aller chercher ou déposer et même réserver un livre dans la bibliothèque de votre choix.

### Par exemple :

emprunter un livre dans la bibliothèque de notre commune et le rendre à celle de Saint-Marcel ;

réserver un livre présent à la médiathèque de Vernon et venir le chercher à La Chapelle-Réanville...

*Vous êtes les bienvenus!!*

*Bon à savoir :*

Tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires), de 14h à 16h30, José et Christine animent un atelier de lecture et travaux manuels pour les enfants de 4 à 10 ans.





De gauche à droite : Jean-Paul Jouachim, Santino Joguet, Véronique Mômes, Evan Rousselin-Broeckx, Émile Dagommer, Karine Chérencey.

## CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Devant les trois monuments aux morts de notre commune, la Maire, Karine Chérencey, et Jean-Paul Jouachim, conseiller délégué et correspondant défense et mémoire, ont présidé aux cérémonies du 79<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de 1945.

Avant de déposer une gerbe de fleurs, la Maire a lu le message du Ministre des armées. Ce discours rappelait les grandes étapes du conflit, l'hommage dû aux combattants et aux victimes civiles et militaires mais également la triple ambition politique, sociale et économique née à la Libération.

A La Chapelle-Réanville, Evan Rousselin-Broeckx, équipier de l'Escadrille Air Jeunesse de la BA 105, présent avec son camarade Santino Joguet, a également prononcé un discours insistant sur la transmission du souvenir des sacrifices consentis aux jeunes générations et la vigilance face à la montée des périls puisque « le retour de la guerre aux frontières orientales en Europe nous rappelle que la paix et la liberté ne sont jamais définitivement acquises ».

Fidèle à son engagement depuis 15ans, Émile Dagommer a incliné son drapeau lors de la minute de silence suivi de la Marseillaise.

La matinée avait commencé par l'exposition de véhicules militaires de la Seconde Guerre mondiale de l'association Military Vehicle Eure Seine Normandy. Cette association réunit des membres passionnés qui rassemblent le matériel militaire afin d'honorer la mémoire des combattants. Un vin d'honneur a clôturé ces commémorations.



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

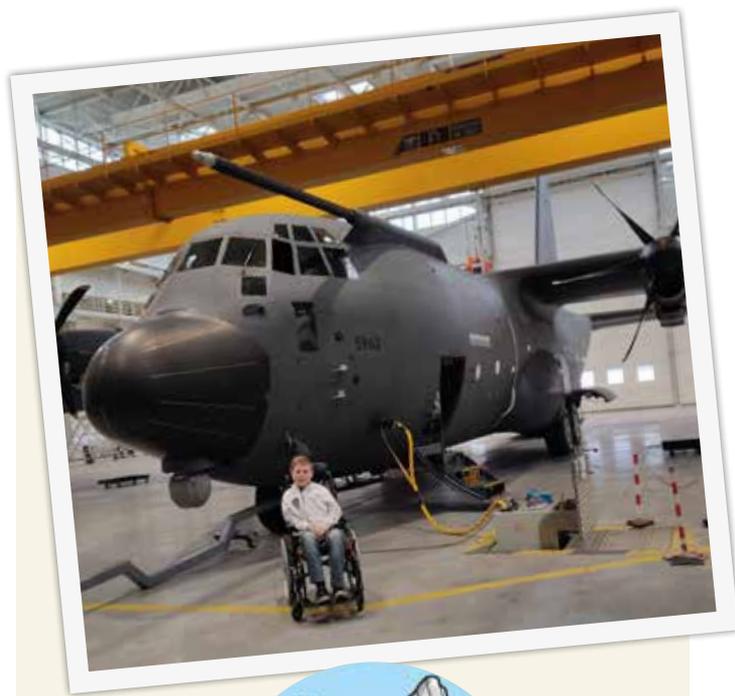
Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 de 8h à 18h (pas de second tour) afin d'élire nos 74 députés au Parlement Européen pour 5 ans.

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote. La démarche peut se faire en ligne ou auprès du commissariat de police.

Pour rappel, les mineurs ayant effectué leur recensement citoyen dans la commune entre 16 et 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales à leurs 18 ans. En cas de déménagement après le recensement, une inscription en mairie est obligatoire. Pour les jeunes inscrits d'office et les nouveaux arrivants, votre carte sera envoyée au plus tard 3 jours avant le scrutin.

Si vous avez perdu votre carte d'électeur, une pièce d'identité ou la carte vitale avec photo suffit pour voter.

Si vous avez un doute sur votre lieu de vote ou sur la bonne prise en charge de votre inscription, rendez-vous sur [service-public.fr](http://service-public.fr) (rubrique "Interroger sa situation électorale"). Vous pouvez également appeler la mairie.



## UN JEUNE DE NOTRE COMMUNE "SOUS LES DRAPEAUX"

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> doivent obligatoirement effectuer un stage de découverte du monde professionnel. Damien, un jeune habitant de notre commune, a pu effectuer son stage courant avril, de manière exceptionnelle, à la Base aérienne 105 d'Evreux.

Une belle occasion pour lui de découvrir cette base aérienne située à proximité de chez nous, où 2300 personnes viennent travailler pour la Défense aérienne de l'espace français ou allié (avec des avions Mirage 2000), mais également au transport de troupes, matériels, évacuations sanitaires, (avec des avions Casa et Hercules) ou au Renseignement.

Pendant 2 jours où il a été particulièrement bien reçu, notre jeune ami a pu découvrir les nombreux métiers qui lui ont été présentés (pilotes, contrôleurs aériens, pompiers, effaroucheurs d'animaux...) et également le tout récent escadron franco-allemand.

**Un beau moment citoyen que d'autres jeunes peuvent partager.** La Base aérienne accueille en effet, parmi divers dispositifs, les "Escadrilles Air Jeunesse", une expérience ouverte aux jeunes entre 12 et 25 ans : renseignez-vous ! <https://devenir-aviateur.fr/escadrilles-air-jeunesse>

## L'équipe municipale vous présente quelques-unes des actions menées ou à venir. Elus et agents municipaux sont à votre écoute !

### L'équipe des agents se présente : les services techniques

Les services techniques regroupent l'ensemble des services et des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal, de réaliser des travaux neufs ou de rénovation sur les bâtiments et de gérer les espaces publics et les espaces verts. Ils sont aussi en charge de la logistique pour les manifestations.

Au 1er décembre 2023, la commune a recruté Cédric Mathieu au poste de Responsable des Services Techniques. Ses missions sont de piloter les différentes activités du service, de participer aux projets municipaux d'aménagement, de suivre les entreprises intervenant sur le territoire et de conseiller les élus.

Aussi, depuis son arrivée, nous espérons avoir amélioré notre réactivité quant à vos demandes.

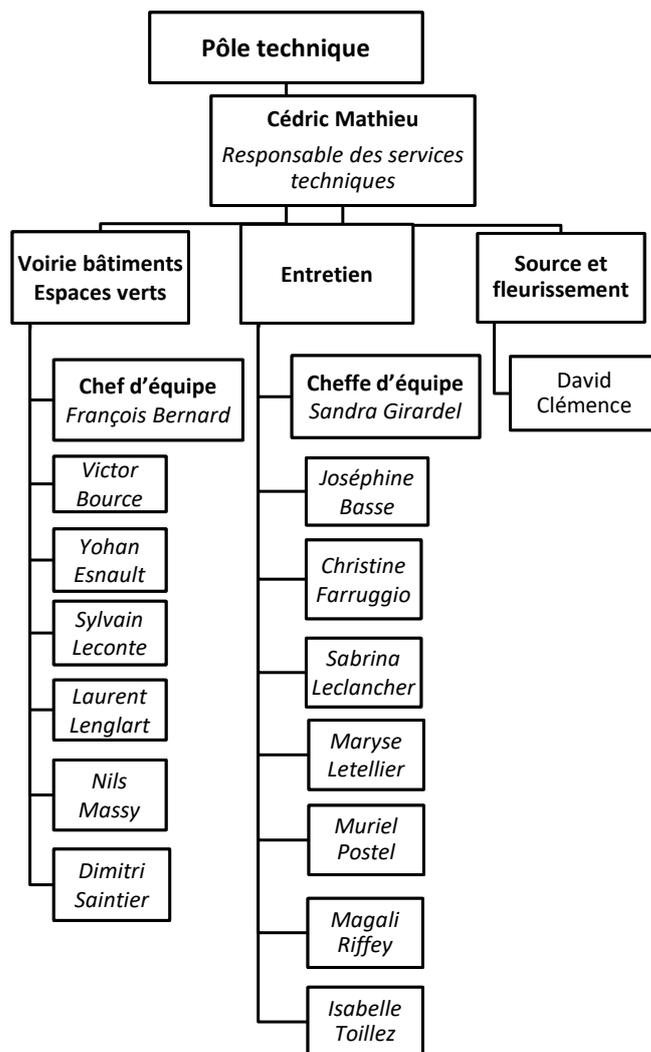
Pour mener à bien ces objectifs, Cédric Mathieu est accompagné de 2 chefs d'équipe – entretien et voirie – respectivement Sandra Girardel et François Bernard et d'un référent technique, David Clémence pour les sources et le fleurissement.

Au total, ce sont 17 agents, qui au quotidien, entretiennent, valorisent et améliorent les bâtiments communaux, la voirie, les espaces publics et apportent le confort dans la vie des habitants.

- **6 agents travaillant essentiellement aux espaces verts et voirie**
- **1 agent chargé des travaux des bâtiments**
- **1 agent chargé du fleurissement, des sources, embellissement de la commune**
- **2 agents chargés exclusivement de l'entretien des locaux**
- **8 agents polyvalents assurant les missions d'entretien et de restauration scolaire**



### Organigramme du pôle technique :



La Chapelle-Longueville,  
quelques chiffres :

Périphérie : 37 km.

Surface : 19,6 km<sup>2</sup>.

Voirie : 33 km.

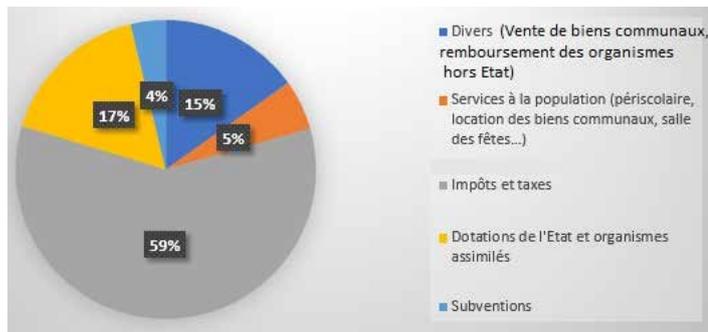
14 km de promenade  
au bord de la Seine.

> Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie qui transmettra au service concerné.

## BUDGETS : QUE FINANCENT NOS IMPÔTS ?

Voici un point budgétaire sur notre commune. Recettes, dépenses, point d'étape sur quelques sujets phares !

### Les recettes de la commune :



Les impôts sont constitués de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, de la taxe d'aménagement, des droits sur les ventes et du transfert de la fiscalité de Seine Normandie Agglomération.

Le reste des recettes de la commune est composé des dotations de l'Etat, des subventions pour les projets et du produit de nos services (accueil périscolaire, locations des salles...).

### Les dépenses de la commune :

En fonctionnement, le budget s'élève à 2 948 000€.

ZOOM sur les dépenses liées à l'éducation de nos enfants.

Les élus ont à cœur d'offrir aux élèves de la commune de bonnes conditions d'apprentissage. Aussi, la commune s'investit au côté des équipes éducatives en allouant chaque année un budget aux écoles (en plus des bâtiments et personnels à disposition). Pour 2024, voici les principales lignes de dépenses :

- L'acquisition des fournitures scolaires et petits équipements pour 20 000€.
- La participation aux frais de transport pour les sorties sur le temps scolaire pour 7 700€.
- Le soutien aux projets culturels et sportifs des enseignants pour 5 600€.

Le total de ces participations sur le temps scolaire représente 107€ par élève.

En parallèle de ses dépenses, la commune accompagne la psychologue scolaire via une subvention de 500€.

### ZOOM sur les services techniques

L'arrivée d'un responsable des services techniques a permis d'établir un plan et de prioriser les actions. Ainsi, sur le budget des charges à caractère général 2024, sont inscrits :

- Le carburant pour les véhicules et matériels : 11 000€
- Les fournitures d'entretien : 12 000€
- La fourniture de petits équipements et plantations : 19 000€
- Les vêtements de travail, dont le réassort était indispensable pour la sécurité et le confort de nos agents : 5 500€
- L'entretien des terrains : 10 000€

- L'entretien des bâtiments : 105 000€
- L'entretien des voiries : 25 000€
- L'entretien des réseaux, incluant la part de fonctionnement des travaux diligentés par le SIEGE27 : 28 000€
- L'entretien du matériel roulant : 8 000€
- L'entretien et réparation des biens mobiliers : 8 000€
- Maintenance des équipements 16 100€
- Formation pour nos agents, passage du CACES et formation 1er secours : 4 720€

Petit rappel : la commune n'a pas encore la compétence voirie (création, entretien et aménagement des voies communales) qui appartient au syndicat de voirie de Sainte-Colombe près Vernon. Sur votre état de taxes foncières, vous pouvez vous référer à la colonne « Syndicat de communes » en page 2. Des démarches sont en cours afin que la commune puisse trouver une réelle maîtrise de la gestion de la voirie.

*En investissement, le budget s'élève à 1 231 230€ pour financer :*

### Sur Saint-Just :

- La maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation de l'école Thomas Pesquet
- Des travaux importants sur les sources
- La reconstruction du mur de l'école qui s'est effondré
- L'insonorisation d'une salle de classe à l'école Thomas Pesquet
- Une étude énergétique sur la mairie et la salle des fêtes de Saint-Just\*

### Sur Saint-Pierre d'Autils :

- Des travaux d'enfouissement des réseaux rue de Longueville
- Une étude sur le devenir des bâtiments de l'école Nina Simone
- Les travaux de la maison paramédicale rue aux barats\*
- Les travaux de réparation de l'église\*
- L'embellissement de la salle des mariages
- L'insonorisation de la salle des fêtes
- Des travaux importants sur les sources
- L'implantation d'une aire de jeux\*



### Sur La Chapelle-Réanville :

- Une étude de faisabilité sur l'implantation d'un commerce à La Chapelle-Réanville
- La réfection du stade de foot et l'implantation d'un vestiaire\*
- Le marquage au sol à La Genevray

\*sous couvert de la réception des subventions

Mais aussi :

- Le Plan Local d'Urbanisme
- Du nouveau matériel pour les services techniques
- Du nouveau mobilier pour les salles des fêtes et les manifestations

## LE DEVENIR DE L'ÉCOLE NINA SIMONE À SAINT-PIERRE D'AUTILS

Depuis de nombreuses années, la survie de notre école est un sujet majeur.

Chaque année, les effectifs d'élèves diminuent et requestionnent les instances de l'Éducation Nationale sur le nombre d'enseignants affectés à l'école. Notre village n'échappe pas à la baisse démographique Nationale et le vieillissement de sa population n'est pas contrebalancé par l'arrivée de jeunes parents. Par ailleurs, le travail porté par la municipalité en 2020, associant les différents acteurs et usagers des 3 écoles pour étudier les solutions de sauvegarde de l'école, n'a pas permis un accord sur un projet commun. Enfin, les enseignants sont également moins nombreux et le maintien des postes se complique.

**Ce sont ces différents éléments qui ont conduit l'Éducation Nationale à nous annoncer officiellement à la mi-février la suppression des deux postes d'enseignants de l'école Nina Simone à la rentrée 2024.**

Nous avons réussi à éviter pendant plusieurs années cette décision redoutée. Mais nous avons conscience que le sursis du maintien des deux postes, obtenu par notre maire Antoine Rousselet pour l'année 2023-2024, ne pourrait être reconduit. Ainsi, Nathalie Lebel, Adjointe à l'enfance et moi-même avons organisé dès le mois de novembre des réunions avec les représentants de parents d'élèves de l'école de Saint-Pierre d'Autils et de Saint-Just et les équipes enseignantes des 2 écoles en présence de M. Pilleul, Inspecteur de l'Éducation Nationale de notre secteur. Fin janvier, nous avons convié l'ensemble des parents concernés à une réunion d'information.

A chacune de ces réunions, la suppression des 2 postes d'enseignants à l'école Nina Simone a été confirmée par l'Éducation Nationale (aujourd'hui 23 élèves d'élémentaire fréquentent cette école).

Par courrier, en date du 12 février 2024, Mme Moncada – Directrice académique de l'Éducation Nationale de notre département- nous a confirmé officiellement les mesures de carte scolaire de la rentrée 2024 soit la fermeture des 2 classes à l'école Nina Simone de Saint-Pierre d'Autils et l'ouverture d'une classe à l'école Thomas Pesquet de Saint-Just. En effet, les effectifs prévisionnels de la rentrée 2024 sur ces 2 villages, Saint-Pierre d'Autils et Saint-Just, sont de 140 élèves répartis en 6 classes, soit maximum 23 élèves en moyenne par classe. En outre, l'un des deux enseignants de Nina Simone sera normalement affecté, conformément à son souhait, à l'école Thomas Pesquet.

**Nous avons donc acté le transfert des enfants de Saint-Pierre d'Autils à l'école Thomas Pesquet par une délibération du conseil municipal le 7 mai révisant partiellement notre carte scolaire.** À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, les enfants

domiciliés à Saint-Pierre d'Autils seront affectés à l'école Thomas Pesquet de Saint-Just. Nous n'aurons plus que 2 groupes scolaires sur la commune : l'école Thomas Pesquet à Saint-Just (prévision 140 élèves) et l'école Louis Aragon à La Chapelle-Réanville (prévision 155 élèves).

Depuis cette annonce de l'Éducation Nationale, nous avons souhaité accompagner au mieux les enfants vers ce transfert d'école. Ainsi, les enseignants, les représentants d'élèves et la municipalité ont travaillé ensemble pour que ces changements se passent dans les meilleures conditions possibles : Organisation du Temps Scolaire (OTS), journée ludique de liaison, visite des locaux... Tout le monde a à cœur que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions pour les élèves et les enseignants.

**Se battre pour le maintien de notre école avec une seule classe n'est pas une solution. Pourquoi ?**

Une classe unique à 5 niveaux : l'Éducation Nationale n'y est pas favorable, plusieurs parents ne le souhaitent pas pour leurs enfants ; par ailleurs il n'est pas assuré que le poste soit pourvu toute l'année, en raison du manque d'enseignants sur le secteur (et donc nous ne serions pas prioritaires) mais surtout par manque d'élèves. Cette absence de certitude génèrerait une situation instable et potentiellement anxiogène pour tous, mais principalement pour les enfants et leurs parents. De notre côté, nous n'avons jamais été favorables à une école à classe unique, soit un seul enseignant dans l'école, non seulement compte tenu de la proximité de l'école de Saint-Just mais aussi parce que ça n'est pas une solution pérenne qui nous garantirait le maintien de notre école.

Ce que nous regrettons tous avec le départ de nos élèves, c'est la vie que les enfants amènent sur notre place de village et donc par extension l'animation de notre place.

**Il est donc nécessaire de retrouver ensemble une destination adéquate et réaliste, répondant à nos besoins pour ces locaux.** Pour nous aider dans notre réflexion, nous allons mettre en place une concertation avec ateliers et débats, associant des élus et des habitants, pilotée par le CAUE de l'Eure (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Cette association, constituée de professionnels, a pour mission de conseiller et informer les collectivités dans l'aménagement de leur territoire. Ces personnes connaissent bien notre commune puisque nous avons déjà travaillé ensemble sur la préparation de notre PLU et lors d'ateliers sur l'aménagement des places de nos 3 villages.

Notre volonté est ainsi d'associer à notre réflexion les usagers pour parvenir à des solutions réalisables.

*Karine Chérencey – Maire*



### DES NOUVELLES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Initié mi 2022, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme suit son cours.

Un plan local d'urbanisme est un document qui permet d'établir les règles de constructibilité et les éléments de patrimoine à protéger de la commune.

Après avoir travaillé à l'élaboration du diagnostic territorial et de la définition des orientations pour les 15 prochaines années, l'élaboration du PLU se poursuit par l'élaboration des documents réglementaires (zonage, règlement).

En accord avec les orientations du projet d'aménagement, le PLU définit ainsi des règles et des dispositions qui s'appliqueront à l'ensemble des demandes d'urbanisme qui couvre le territoire communal.

Aujourd'hui, l'élaboration du PLU est devenue une nécessité afin de répondre aux évolutions législatives et réglementaires, permettre la mise en œuvre des orientations des documents supra-territoriaux et prendre en compte le contexte local en pleine évolution.

Dernièrement, l'entrée en vigueur de la loi Climat et Résilience et de l'application du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre à l'horizon 2050, requestionne le modèle d'urbanisation des villes et l'aménagement global des territoires.

Le PLU de La Chapelle-Longueville intègre donc dans ses réflexions la traduction concrète du ZAN à l'échelle communale et parcellaire. Ainsi, le PLU à venir tendra vers une réduction importante de l'artificialisation des espaces agricoles et naturels, et mettra l'accent sur la requalification de certains espaces et la préservation des entités bâties caractéristiques de la commune.

Les autorisations d'urbanisme en cours (certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de construire), dans l'attente de l'entrée en vigueur du PLU, peuvent se voir dès aujourd'hui refusées ou faire l'objet d'un sursis à statuer si ces dernières sont en contradictions avec les orientations d'aménagement souhaitées par la commune et en tension avec l'objectif du ZAN.

Elles peuvent aussi faire l'objet d'un sursis à statuer si le projet va à l'encontre des orientations du PADD. Le sursis à statuer met ainsi en suspens la décision pendant un délai de 2 ans.

Les autorisations déjà accordées restent valides (un certificat d'urbanisme pendant 18 mois et un permis de construire/aménager pendant 3 ans) et ce, même après le vote du PLU.

#### Les prochaines étapes et comment participer ?

L'année 2024 sera consacrée à l'établissement des pièces réglementaires et à la finalisation technique du PLU, afin d'avoir une entrée en vigueur du PLU à l'été 2025.

Des réunions de concertation seront organisées dans le courant de l'année et seront suivies d'une enquête publique où la population sera amenée à s'exprimer sur le document.

Un registre de concertation est disponible en mairie afin de déposer dès maintenant vos propositions et remarques sur les documents produits tout au long de la procédure.

**Les éléments du PADD sont consultables sur le site [www.lachapellelongueville.fr](http://www.lachapellelongueville.fr)**

### GESTION DES EAUX PLUVIALES

En 2020, la Loi a imposé aux communes le transfert de la gestion des eaux pluviales vers leur intercommunalité. Il aura fallu plusieurs mois pour que la prise de compétence soit effective par Seine Normandie Agglomération.

Tout d'abord, une mise à jour de l'inventaire des réseaux a été portée en 2023. En effet le nombre de mètres linéaires de canalisation et de puisards déclarés par l'ensemble des 61 communes était erroné. Un diagnostic précis a permis aux services de l'agglomération de mettre à jour l'inventaire réel des avaloirs sur les communes (5 679 avaloirs à curer contre 5 116 prévus !); pour La Chapelle-Longueville : 255 avaloirs et 12 448 ml de réseau.

Par ailleurs, en 2023 et en 2024, l'ensemble des services a travaillé de concert afin de résoudre les problèmes d'eaux pluviales sur la commune :

- Le Département a nettoyé et arasé les talus de la rue des côtes (Saint-Just) afin de faciliter le parcours de l'eau.
- La commune a pris en charge le redimensionnement de l'avaloir et de la canalisation rue des côtes.
- Nous bénéficions d'un curage de nos canalisations une fois par an (deux fois pour les points problématiques).
- SNA a réalisé des travaux : rue du Clos (Saint-Pierre d'Autils), rue du Trutin (Saint-Just), place publique (Saint-Pierre d'Autils)
- Des travaux en régie sont également prévus sur la rue du puits et le chemin des Avices (Saint-Pierre d'Autils).
- Une solution technique sera rapidement mise en œuvre pour la rue aux Barats (Saint-Pierre d'Autils).
- Une étude hydraulique est en cours de finalisation pour la maîtrise des inondations par ruissellement sur le secteur de La Chapelle-Réanville.

#### Eaux pluviales, eaux de voirie... quesako?



Il faut distinguer les eaux pluviales, compétence SNA, des eaux de voirie, compétence syndicat de voirie ! Les eaux sont considérées comme pluviales lorsque des gouttières s'évacuent sur la voirie. En l'absence de gouttières sur le domaine public, il s'agit d'eaux de voirie.

Idem, quand l'eau de pluie et l'eau de source se mélangent dans un regard ou une canalisation, la prise en charge est conjointe entre la SNA et la municipalité.

Pour limiter les inondations, de plus en plus fréquentes sur notre commune, en raison notamment de l'augmentation de l'intensité des événements pluvieux et pour mieux gérer notre ressource en eau, il convient que nous soyons tous plus attentifs à :

- Rejeter ou récupérer nos eaux de pluie autant que possible sur nos parcelles (obligatoire pour les nouvelles constructions) et non directement dans nos rues.
- Limiter l'artificialisation de nos jardins par des allées ou emplacements perméables (minérales ou végétales).



## COMMENT S'INFORMER DE L'ACTUALITÉ DE NOTRE COMMUNE?

### ✓ PanneauPocket

Événements organisés par la commune, travaux sur la voirie, alertes météo ou coupures de réseaux etc... Soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de la commune grâce à l'application *PanneauPocket*.

> Il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en cherchant « PanneauPocket » sur AppStore, PlayStore ou AppGallery.

**OU** vous pouvez aussi scanner le QRCode ci-contre et vous arriverez directement sur la page de téléchargement.

> Ouvrez l'application, recherchez **La Chapelle-Longueville** et cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris. Vous pourrez ainsi faire défiler les panneaux d'informations.

### ✓ Facebook

Retrouvez la page Facebook de la municipalité sous le nom « **Bienvenue A La Chapelle-Longueville** ».

Nous y publions toutes nos informations communales et partageons celles du territoire, ainsi que les événements organisés par nos associations.

### ✓ Instagram

Vous pouvez désormais retrouver le compte de la mairie de La Chapelle-Longueville sur Instagram, pour être informés de nos dernières actualités et de nos événements en temps réel.

Il vous suffit de scanner ce QRCode ou de taper "Chapellelongueville" dans la barre de recherche de l'application.



### ✓ Notre site internet

Rendez-vous sur [Lachapellelongueville.fr](http://Lachapellelongueville.fr) pour retrouver :

Les nouvelles municipales : travaux, alertes météo ou coupure de réseau.

Diverses informations du territoire susceptibles d'intéresser et concerner nos administrés.

L'agenda complet des événements organisés par la Municipalité et par nos associations.



## Petits rappels des règles de bon voisinage

L'arrêté préfectoral en application sur le département prévoit des horaires pour les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, débroussailluses, scies mécaniques, etc...).

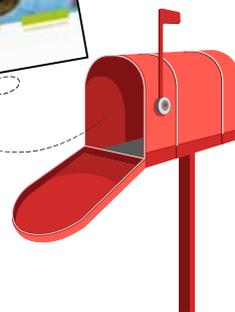
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



## Recherchons bénévoles pour distribution journal !



Votre journal est distribué trois fois par an dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Cette distribution est assurée par des élus et des bénévoles qui prennent en charge la distribution dans une ou plusieurs rues de leur quartier.

Seriez-vous disponible pour compléter ce petit groupe et distribuer le journal dans votre rue ou votre quartier ? Cette aide serait grandement appréciée ! N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie. Merci par avance !



## ACCUEIL EN MAIRIES

	Saint-Just	Saint-Pierre d'Autils	La Chapelle-Réanville
LUNDI	9H-12H		14H-16H
MARDI	9H-12H 15H30-18H00		
MERCREDI	9H-12H		
JEUDI	9H-12H		
VENDREDI	9H-12H	14H-16H	

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Standard Mairie  
02 32 52 21 88

Vous pouvez rencontrer notre Maire dans la mairie de votre choix, en prenant rendez-vous.

## MAIRIE



**2 Place de l'Eglise - Saint-Just**  
**27950 La Chapelle-Longueville**  
**Tél. : 02 32 52 21 88 - Mail : [contact@lachapellelongueville.fr](mailto:contact@lachapellelongueville.fr)**  
**Site Internet : [lachapellelongueville.fr](http://lachapellelongueville.fr)**  
**PanneauPocket : « La Chapelle-Longueville »**  
**Facebook : « Bienvenue A la Chapelle-Longueville »**  
**Instagram : « Chapellelongueville »**

- Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux passés et les dates des prochains conseils sur notre site.
- Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.
- Les dossiers d'urbanisme sont à déposer en mairie de Saint-Just uniquement ou sur le site via l'espace citoyen.
- Réservation salle des fêtes : en mairie, par téléphone ou par mail.

### Horaires de l'agence postale à Saint-Pierre d'Autils :



lundi 9h-12h ; mardi 8h30-12h & 14h-16 ;  
 mercredi 8h30-12h ; jeudi 8h30-12h & 14h-16h ;  
 vendredi 8h30-12h ; samedi 8h30-12h

### Déchets ménagers :

- Ramassage des ordures ménagères (SETOM) :  
Tél. : 02 32 23 47 47
- Ramassage des déchets ménagers : La Chapelle-Réanville : le vendredi matin – Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils : le lundi matin

- Déchèterie de La Chapelle-Réanville.  
Tél : 02.32.53.26.93  
Ouverture du lundi au samedi sauf les jours fériés :  
Horaires d'été, 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h  
Horaires d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : 9h-11h45 et 13h-16h45

### Transports

- Contact SNA : 0800 27 27 00

### Médecin de garde et urgences :

Le **116 117** est un numéro de téléphone à composer partout en Normandie pour contacter un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux.

En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, le **15** reste le numéro à composer !

Numéro unique toutes urgences (pompiers, Samu, police) : **112**

### ERDF contact dépannage : 0810 333 027

- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau :  
Heures de bureau : 0 800 508 104  
En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379

### Services d'aide aux personnes en danger

- Femmes victimes de violence : 3919
- SOS viols-femmes-informations : 08 00 05 95 95
- Enfance en danger : 119
- Victimes de violence et harcèlement à l'école : 3020
- Hébergement d'urgence : 115
- Suicide écoute : 3114



# AGENDA

## Les prochains rendez-vous

Retrouvez ces événements sur notre site [lachapellelongueville.fr](http://lachapellelongueville.fr) accessible sur mobile et tablette

Ou sur les sites des associations organisatrices pour les inscriptions

Vous souhaitez faire paraître une information, un événement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à [viemunicipale@lachapellelongueville.fr](mailto:viemunicipale@lachapellelongueville.fr)

### Samedi 1er juin

> **Fête des voisins** - Association Les Autils - Place du village de Saint-Pierre d'Autils

### Dimanche 2 juin

> **Fête du Cailloutin** - Association In Cailloutin Veritas - Place du village de Saint-Pierre d'Autils

### Samedi 8 juin

> **Concert pour fêter la venue des Anglais** - Comité de jumelage - Place du village de Saint-Pierre d'Autils

### Samedi 15 juin

> **Initiation à la country** - Club country - Foyer rural de Saint-Just

### Vendredi 21 et Samedi 22 juin

> **Longueville en musique** - Municipalité et Les Petits Louis d'Aragon - La Chapelle-Réanville

### Dimanche 23 juin

> **Foire des Autils (Foire à tout)** - Les Autils - Stade de Saint-Pierre d'Autils

### Dimanche 30 juin

> **Spectacle artistique** mélangeant musique et gourmandise - Popot'art - Salle des fêtes de La Chapelle-Réanville

### Dimanche 14 juillet

> **Bal organisé par la municipalité** - Place du village de Saint-Pierre d'Autils

### Dimanche 25 août

> **Foire à tout** - Association ARIA - Ancien terrain de football de la Chapelle-Réanville

### Samedi 31 août

> **Longueville fait son cinéma** - organisé par la municipalité - La Chapelle-Réanville

### Dimanche 15 septembre

> **Forum des associations**

### Dimanche 6 Octobre

> **Octobre Rose**

### Dimanche 6 octobre

> **Nettoyage de la mare** - Association ARIA - La Chapelle-Réanville

L'Echo de

LA CHAPELLE  
LONGUEVILLE

*Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune*

*Ne pas jeter sur la voie publique*

*Directeur de publication : Karine Chérencey*

*Rédaction : L'équipe municipale et les associations.*

*Mise en page & impression Imp. Sodimpal 02 32 98 70 70*

*Dépôt légal à parution - ISSN 2724-8852*

*Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 1 800 ex*

